

Université Laval

États financiers au 30 avril 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 33

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université Laval

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université Laval conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université Laval ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Laval.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université Laval;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université Laval à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec

Le 25 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Université Laval

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits												
Subventions – ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (note 3)	445 880	435 869	12 521	11 955	59 369	46 253	-	-	-	-	517 770	494 077
Droits de scolarité	116 200	112 273	-	-	-	-	-	-	-	-	116 200	112 273
Services à la collectivité	12 708	13 588	12 163	10 406	-	-	-	-	-	-	24 871	23 994
Services rendus à l'extérieur	30 940	32 196	-	-	2 570	2 822	-	-	-	-	33 510	35 018
Produits nets de placements (note 21)	5 015	1 479	940	550	302	125	2 929	1 758	815	474	10 001	4 386
Services et aide aux étudiants	28 034	27 002	9 243	9 977	-	-	-	-	-	-	37 277	36 979
Entreprises auxiliaires	20 659	20 244	-	-	-	-	-	-	-	-	20 659	20 244
Contributions de la Fondation de l'Université Laval	197	417	17 935	18 840	-	-	-	-	-	-	18 132	19 257
Dons d'autres organismes	-	-	-	-	1 090	275	390	140	-	-	1 480	415
Autres subventions et produits	12 700	11 279	184 781	186 943	10 046	5 335	-	-	-	-	207 527	203 557
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	-	3 027	32 603	-	-	-	-	3 027	32 603
	672 333	654 347	237 583	238 671	76 404	87 413	3 319	1 898	815	474	990 454	982 803
Charges												
Enseignement et recherche libre	400 051	392 111	2 023	1 882	-	-	-	-	-	-	402 074	393 993
Services à la collectivité	10 608	11 963	18 792	18 643	-	-	-	-	-	-	29 400	30 606
Recherche	12 745	13 386	197 877	198 294	-	-	-	-	-	-	210 622	211 680
Fonctions de soutien	149 782	147 078	590	2 305	1 323	-	1 845	480	97	93	153 637	149 956
Services et aide aux étudiants	26 979	25 712	19 695	18 780	-	-	-	-	-	-	46 674	44 492
Entreprises auxiliaires	14 052	13 407	-	-	-	-	-	-	-	-	14 052	13 407
Rénovations et réaménagements	-	-	-	-	1 260	1 094	-	-	-	-	1 260	1 094
Intérêts sur la dette à long terme	100	155	-	-	19 596	18 138	-	-	-	-	19 696	18 293
Avantages sociaux futurs	4 198	1 557	-	-	-	-	-	-	-	-	4 198	1 557
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	-	-	-	-	52	53	-	-	-	-	52	53
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	71 194	69 024	-	-	-	-	71 194	69 024
	618 515	605 369	238 977	239 904	93 425	88 309	1 845	480	97	93	952 859	934 155
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	53 818	48 978	(1 394)	(1 233)	(17 021)	(896)	1 474	1 418	718	381	37 595	48 648

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(195 499)	(187 646)	–	–	79 862	35 724	36 504	36 485	9 460	9 159	(69 673)	(106 278)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	53 818	48 978	(1 394)	(1 233)	(17 021)	(896)	1 474	1 418	718	381	37 595	48 648
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(50 617)	(12 043)	–	–	–	–	–	–	–	–	(50 617)	(12 043)
Virements interfonds (note 4)	(47 050)	(44 788)	1 394	1 233	47 085	45 034	(1 359)	(1 399)	(70)	(80)	–	–
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(239 348)	(195 499)	–	–	109 926	79 862	36 619	36 504	10 108	9 460	(82 695)	(69 673)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	37 595	48 648
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	(3 403)	4 843
Augmentation du passif au titre des prestations constituées	(70 108)	(8 145)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(73 532)	(84 466)
Amortissement des immobilisations corporelles	71 194	69 024
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	52	53
Amortissement des frais de financement reportés	-	1
Perte sur la disposition et la radiation d'immobilisations	1 295	4
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	64 868	(12 471)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>27 961</u>	<u>17 491</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des effets à recevoir	32	656
Placements	(3 545)	(5 588)
Immobilisations corporelles (a)	(103 364)	(103 329)
Produit de la disposition d'immobilisations	-	22
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(106 877)</u>	<u>(108 239)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(20 000)	(8 000)
Emprunts à long terme	126 680	119 587
Remboursements d'emprunts à long terme	(55 511)	(67 467)
Apports reportés afférents aux immobilisations (a)	71 196	95 172
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>122 365</u>	<u>139 292</u>
Augmentation nette de l'encaisse	43 449	48 544
Encaisse au début	<u>58 639</u>	<u>10 095</u>
Encaisse à la fin	<u><u>102 088</u></u>	<u><u>58 639</u></u>

(a) Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice incluent des dons d'une valeur approximative de 1 090 004 \$ (275 032 \$ au 30 avril 2018).

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis des immobilisations corporelles dont un montant de 11 582 481 \$ (13 559 933 \$ au 30 avril 2018) est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Université Laval
Situation financière

au 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF												
Court terme												
Encaisse	102 088	58 639	-	-	-	-	-	-	-	-	102 088	58 639
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	58 321	71 115	26 015	22 171	142 814	159 283	-	-	-	-	227 150	252 569
Frais payés d'avance (note 7)	4 455	4 799	468	651	-	-	-	-	-	-	4 923	5 450
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	184 155	157 845	23 726	27 092	-	-	-	-	-	-
	164 864	134 553	210 638	180 667	166 540	186 375	-	-	-	-	334 161	316 658
Long terme												
Effets à recevoir (note 8)	303	335	-	-	-	-	-	-	-	-	303	335
Placements (note 9)	40 492	37 659	11 931	11 325	2 572	-	38 601	38 312	10 108	9 460	103 704	96 756
Immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	937 769	907 782	-	-	-	-	937 769	907 782
Immobilisation incorporelle (note 11)	-	-	-	-	53	105	-	-	-	-	53	105
	205 659	172 547	222 569	191 992	1 106 934	1 094 262	38 601	38 312	10 108	9 460	1 375 990	1 321 636
PASSIF												
Court terme												
Emprunts bancaires (note 12)	-	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	20 000
Créiteurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	135 159	131 417	12 371	12 509	18 007	20 819	1 982	1 808	-	-	167 519	166 553
Produits reportés (note 14)	11 540	6 277	-	-	-	-	-	-	-	-	11 540	6 277
Apports reportés (note 15)	-	-	210 198	179 483	-	-	-	-	-	-	210 198	179 483
Avances interfonds, sans intérêt	207 881	184 937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de an (note 16)	5 121	-	-	-	108 278	53 261	-	-	-	-	113 399	53 261
	359 701	322 631	222 569	191 992	126 285	94 080	1 982	1 808	-	-	502 656	425 574
Long terme												
Dette à long terme (note 16)	59 382	-	-	-	519 341	567 692	-	-	-	-	578 723	567 692
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	25 924	45 415	-	-	-	-	-	-	-	-	25 924	45 415
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	-	-	-	-	351 382	352 628	-	-	-	-	351 382	352 628
	445 007	368 046	222 569	191 992	997 008	1 014 400	1 982	1 808	-	-	1 458 685	1 391 309
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 20)												
Non grevés d'affectations	(271 786)	(225 872)	-	-	-	-	-	-	10 108	9 460	(261 678)	(216 412)
Affectés d'origine interne	32 438	30 373	-	-	-	-	2 710	2 738	-	-	35 148	33 111
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	33 909	33 766	-	-	33 909	33 766
Investis en immobilisations	-	-	-	-	109 926	79 862	-	-	-	-	109 926	79 862
	(239 348)	(195 499)	-	-	109 926	79 862	36 619	36 504	10 108	9 460	(82 695)	(69 673)
	205 659	172 547	222 569	191 992	1 106 934	1 094 262	38 601	38 312	10 108	9 460	1 375 990	1 321 636

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval (ci-après « l'Université ») est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Classification des fonds

Aux fins comptables, les comptes ayant des caractéristiques similaires sont groupés dans l'un des fonds suivants :

Fonds de fonctionnement

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

Fonds avec restrictions

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

Fonds des immobilisations

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Fonds de dotation

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé qu'aux fins précisées par le donateur.

Fonds de souscription

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, les notes 25 et 26 présentent l'information concernant ces entités.

Entreprises auxiliaires

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction, et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Immobilisations corporelles et incorporelle

Les immobilisations sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MEES selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations majeures – mécanique du bâtiment	25 ans
Améliorations majeures – réaménagement intérieur	30 ans
Améliorations majeures – structure et architecture	40 ans
Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$	10 ans
Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Périodes</u>
Documents de bibliothèque	10 ans
Équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante	17 ans
Autres actifs amortissables	20 ans

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Constatation des apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Dons

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subventions de recherche, contrats et autres produits

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

Produits de placements

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Constatation des produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services fournis à l'extérieur ainsi que les services et l'aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Intérêts sur les dettes

Fonds de fonctionnement

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires et les dettes à long terme attribuables au fonds de fonctionnement.

Fonds des immobilisations

Les intérêts sur les dettes garanties par le Gouvernement du Québec sont remboursés par le MEES.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste « Avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur, et des placements dans la fiducie globale que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

3 - SUBVENTIONS – MEES

Fonds de fonctionnement

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 3 383 700 \$ (3 379 400 \$ au 30 avril 2018) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est présentée sous cette dernière rubrique.

Une subvention à recevoir de 6 000 000 \$ a été comptabilisée à la suite d'un devancement de crédits du MEES, ce qui représente une diminution de 2 280 000 \$ par rapport à la subvention à recevoir de 8 280 000 \$ qui avait été comptabilisée à ce titre en 2018.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - SUBVENTIONS – MEES (suite)

Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts, pour le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement de la dette à long terme.

4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Projets		
Fonds de fonctionnement	(47 050)	(44 788)
Fonds avec restrictions	1 394	1 233
Fonds des immobilisations	47 085	45 034
Fonds de dotation	(1 359)	(1 399)
Fonds de souscription	(70)	(80)
	<u>–</u>	<u>–</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	25 419	3 456
Frais payés d'avance	527	557
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	2 944	(10 551)
Produits reportés	5 263	1 478
Apports reportés	30 715	(7 411)
	<u>64 868</u>	<u>(12 471)</u>

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	5 754	6 650
Subvention – MEES (1)	49 319	61 237
Droits de scolarité et autres frais	3 248	3 228
	<u>58 321</u>	<u>71 115</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres (2)	<u>26 015</u>	<u>22 171</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Subventions (3)	142 445	158 967
Autres	369	316
	<u>142 814</u>	<u>159 283</u>
	<u>227 150</u>	<u>252 569</u>

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 900 000 \$ (900 000 \$ au 30 avril 2018). Le montant de la perte de valeur afférente aux débiteurs est de 579 206 \$ pour l'exercice (563 416 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2018).

- (1) La subvention – MEES à recevoir est composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2018-2019 de 53 563 046 \$ et déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de -4 244 400 \$ (au 30 avril 2018 : composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2017-2018 de 60 403 943 \$, et du compte à recevoir résultant de la variation de l'effectif étudiant de 833 200 \$).
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.
- (3) Les subventions à recevoir représentent l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme. Les subventions à recevoir incluent également une somme de 5 876 981 \$ (8 000 047 \$ au 30 avril 2018) relativement aux intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MEES.

7 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Ces frais représentent les fournitures et les services des différentes facultés à être utilisés au cours du prochain exercice et des avances effectuées à des projets.

8 - EFFETS À RECEVOIR

	2019	2018
	\$	\$
Somme à recevoir de La Boutique Rouge et Or – Université Laval, portant intérêt au taux fixe de 3,3 %	274	291
Autres sommes à recevoir, sans intérêt	29	44
	<u>303</u>	<u>335</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

9 - PLACEMENTS

						2019
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 449	11 931	2 572	38 601	10 108	64 661
Actions	19 782	-	-	-	-	19 782
Titres à revenu fixe	19 186	-	-	-	-	19 186
Titres du marché monétaire et autres	75	-	-	-	-	75
	40 492	11 931	2 572	38 601	10 108	103 704
						2018
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 435	11 325	-	38 312	9 460	60 532
Actions	18 055	-	-	-	-	18 055
Titres à revenu fixe	18 099	-	-	-	-	18 099
Titres du marché monétaire et autres	70	-	-	-	-	70
	37 659	11 325	-	38 312	9 460	96 756

Titres cédés à l'Université Laval

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées d'exploiter des propriétés intellectuelles appartenant à l'Université, cette dernière s'est vu accorder du capital-actions dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Amylix Pharmaceuticals Inc., 67 425 actions privilégiées;
- ImStar Therapeutics Inc., 246 122 actions ordinaires;
- LensVector Inc., 670 102 actions privilégiées de catégorie « C » (570 102 actions au 30 avril 2018) et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

9 - PLACEMENTS (suite)

- Robotiq inc., débenture convertible en actions ordinaires, taux d'intérêt de 7 %, d'une valeur nominale de 98 178 \$;
- Gestion Sovar inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Fortaleza Energy Inc., 15 873 actions ordinaires;
- Diamantis Inc., 500 170 actions ordinaires.

En l'absence d'une valeur au marché pour ces titres, ils ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière.

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	361 732	58 645	303 087
Aménagements des terrains	46 777	11 443	35 334
Bâtiments	577 646	262 185	315 461
Documents de bibliothèque	84 952	40 126	44 826
Équipement de communication et équipement multimédia	6 652	2 628	4 024
Équipement informatique	52 795	24 519	28 276
Équipement spécialisé	176 216	92 628	83 588
Matériel roulant	2 065	997	1 068
Mobilier	5 114	2 194	2 920
Améliorations locatives	740	586	154
Autres actifs amortissables	–	–	–
Actifs non amortissables	6 648	–	6 648
Projets en cours	98 274	–	98 274
Terrains	14 109	–	14 109
	1 433 720	495 951	937 769

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	309 451	47 215	262 236
Aménagements des terrains	46 551	9 102	37 449
Bâtiments	577 580	250 774	326 806
Documents de bibliothèque	81 973	37 528	44 445
Équipement de communication et équipement multimédia	4 991	2 111	2 880
Équipement informatique	49 082	25 978	23 104
Équipement spécialisé	171 449	90 818	80 631
Matériel roulant	1 669	862	807
Mobilier	4 529	1 970	2 559
Améliorations locatives	765	297	468
Autres actifs amortissables	3 536	2 241	1 295
Actifs non amortissables	5 982	–	5 982
Projets en cours	105 011	–	105 011
Terrains	14 109	–	14 109
	<u>1 376 678</u>	<u>468 896</u>	<u>907 782</u>

Au cours de l'exercice, l'Université Laval a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles dont le coût est de 3 400 373 \$ et l'amortissement cumulé de 2 105 354 \$, ce qui a engendré une perte sur la radiation de 1 295 019 \$.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Améliorations majeures	11 430	9 410
Aménagements des terrains	2 341	2 210
Bâtiments	11 411	11 476
Documents de bibliothèque	8 395	8 453
Équipement de communication et équipement multimédia	1 164	996
Équipement informatique	16 979	16 985
Équipement spécialisé	17 811	17 883
Matériel roulant	385	349
Mobilier	964	860
Améliorations locatives	314	224
Actifs incorporels	–	178
	<u>71 194</u>	<u>69 024</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATION INCORPORELLE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc.	53	105

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 155 000 000 \$ à laquelle s'additionnent les divers programmes de papier commercial en vigueur.

L'emprunt bancaire porte intérêt au taux moyen de 1,8 % (1,6 % au 30 avril 2018). Au 30 avril 2019, aucun montant n'est utilisé au fonds des immobilisations (20 000 000 \$ au 30 avril 2018).

Ce mode de financement doit être négocié ponctuellement avec les institutions financières, selon les besoins de liquidités de l'Université.

Le MEES autorise annuellement un montant maximal d'emprunt temporaire. Ce montant autorisé est de 115 000 000 \$ au 30 avril 2019 (200 000 000 \$ au 30 avril 2018).

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 7 474 576 \$ (6 585 248 \$ au 30 avril 2018).

14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits encaissés d'avance sur la location de terrains	1 131	1 197
Droits de scolarité et autres produits	9 016	3 840
Dépôts pour chambres	690	567
Dépôts pour activités sportives (SAS)	703	673
	11 540	6 277

15 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	179 483	186 894
Montants constatés à titre de produits	(197 877)	(198 294)
Montants encaissés pour le prochain exercice	228 592	190 883
Solde à la fin	210 198	179 483

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME

	2019	2018
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,61 %, remboursable par versements mensuels de 360 683 \$ en capital, échéant respectivement en 2031 et en 2032 (1)	55 184	—
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,57 %, remboursable par versements mensuels de 66 091 \$ en capital, échéant respectivement en 2030 et en 2031 (1)	9 319	—
	64 503	
Tranche échéant à moins de un an	5 121	
	59 382	—
Fonds des immobilisations		
Dettes garanties par le Gouvernement du Québec à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale		
Obligations et emprunts, taux moyen pondéré de 2,91 % (2,84 % au 30 avril 2018), échéant par tranches jusqu'en 2043	585 056	577 163
Emprunt, 6,875 %, remboursable par versements mensuels de 6 433 \$, capital et intérêts, échéant en 2021	127	193
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,24 %, remboursable par versements mensuels de 107 220 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	8 098	8 972
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,96 %, remboursable par versements mensuels de 20 238 \$, capital et intérêts, échéant en 2029 (1)	2 469	2 712
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,59 % et 0,71 %, remboursable par versements mensuels de 59 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2021 et en 2026 (1)	3 885	4 861
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,61 % et 0,69 %, remboursable par versements mensuels de 103 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2024 et en 2027 (1)	8 151	9 387
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 21 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2035 (1)	5 539	5 791
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 30 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2036 (1)	6 090	6 450
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,58 %, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2026 (1)	2 250	2 550

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt, taux de 2,9025 % capitalisé semestriellement, remboursable par versements mensuels de 25 208 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2027	2 571	2 874
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,77 %, remboursable par versements mensuels de 19 444 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2033 (1)	3 383	–
	627 619	620 953
Tranche échéant à moins de un an	108 278	53 261
	519 341	567 692
	578 723	567 692

(1) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 19.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 113 399 209 \$ en 2020, à 52 276 951 \$ en 2021, à 52 290 978 \$ en 2022, à 49 744 971 \$ en 2023 et à 65 574 712 \$ en 2024.

La portion subventionnée par le Gouvernement du Québec incluse dans les versements estimatifs pour les cinq prochains exercices s'élève à 103 729 179 \$ en 2020, à 42 557 902 \$ en 2021, à 42 622 633 \$ en 2022, à 40 240 874 \$ en 2023 et à 55 995 905 \$ en 2024.

17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2017 conformément à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives. Les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2020.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits aux états financiers

	Régime de retraite	
	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	3 276 232	3 092 233
Juste valeur des actifs du régime	3 368 127	3 096 849
Situation de capitalisation – surplus	(91 895)	(4 616)
Provision pour moins-value	(116 202)	(48 294)
Passif au titre des prestations définies	24 307	43 678

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

	Autres régimes	
	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	1 617	1 737
Juste valeur des actifs des régimes	-	-
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations constituées	<u>1 617</u>	<u>1 737</u>

Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	2019	2018
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres d'emprunts	39,48	40,87
Titres de participation	34,46	36,96
Fonds immobiliers	13,51	12,19
Autres instruments de placement	12,55	9,98
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, totalisent 108 539 200 \$ (45 272 800 \$ au 30 avril 2018).

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2019	2018
	\$	\$
Régimes de retraite	37 231	35 833
Autres régimes	1 200	1 295

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite	
	2019	2018
	%	%
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation	4,55 - 6,35	5,05 - 6,45
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	4,55 - 6,35	5,05 - 6,45
Taux de croissance de la rémunération	3,00 - 3,35	3,00 - 3,50

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

	Autres régimes	
	2019	2018
	%	%
Taux d'inflation	—	—
Taux d'actualisation	4,89 - 5,15	5,30
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	—	—
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Taux d'augmentation du coût des soins médicaux	5,00	5,00

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	352 628	341 646
Montants encaissés au cours de l'exercice	71 196	95 172
Apports reçus sous forme d'immobilisations	1 090	276
Montants constatés à titre de produits	(73 532)	(84 466)
Solde à la fin	351 382	352 628

19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré fixe	2019
			Montant notionnel
		%	\$
Fonds de fonctionnement			
Dette à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	3,03	9 319
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03	55 184
			<u>64 503</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré	2019
			Montant notionnel
			%
			\$
Fonds des immobilisations			
Dette à long terme	2026-10-19	4,57	8 098
Dette à long terme	2026-10-20	1,49	2 250
Dette à long terme	2021-12-31		
	et 2026-12-31	2,19	3 885
Dette à long terme	2024-02-29		
	et 2027-02-28	2,22	8 151
Dette à long terme	2029-06-05	2,63	2 469
Dette à long terme	2033-10-24	3,03	3 383
Dette à long terme	2035-11-18	2,64	5 539
Dette à long terme	2036-03-03	1,80	6 090
			39 865
			104 368
			2018
			%
			\$
Fonds de fonctionnement			
Emprunts bancaires	2019-10-15	1,76	20 000
			20 000
Fonds des immobilisations			
Dette à long terme	2026-10-19	4,57	8 972
Dette à long terme	2026-10-20	1,49	2 550
Dette à long terme	2021-12-31		
	et 2026-12-31	2,05	4 861
Dette à long terme	2024-02-29		
	et 2027-02-28	2,22	9 387
Dette à long terme	2029-06-05	2,63	2 712
Dette à long terme	2035-11-18	2,64	5 791
Dette à long terme	2036-03-03	1,80	6 450
			40 723
			60 723

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

20 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
	\$	\$
Non grevé d'affectations		
Avantages sociaux futurs		
Régime de retraite	(24 307)	(43 678)
Autres régimes	(1 617)	(1 737)
Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel	(42 215)	(40 582)
Opérations de fonctionnement	(203 647)	(139 875)
	(271 786)	(225 872)
Affecté d'origine interne (1)	32 438	30 373
	(239 348)	(195 499)

	2019	2018
	\$	\$
(1) Solde du fonds affecté d'origine interne		
<i>Programmes spéciaux</i>		
Budget reporté aux entités multifacultaires	128	88
Projets de recherche sans restriction	25 515	23 497
Budget spécial de recherche	3 645	3 393
Autres	3 150	3 395
	32 438	30 373

21 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirés de ressources affectées	674	(622)
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	1 019	(1 089)
Non affectés	1 710	(3 132)
	3 403	(4 843)
Autres produits de placements		
Tirés de ressources affectées	1 227	1 646
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	1 910	2 847
Non affectés	3 461	4 736
	6 598	9 229
	10 001	4 386

(a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

22 - ENGAGEMENTS

Commandes inachevées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes inachevées d'achats de biens et de services assumés par le fonds de fonctionnement de l'Université sont de 5 829 723 \$ (5 818 163 \$ en 2018) et ceux assumés par le fonds avec restrictions sont de 6 398 157 \$ (5 686 006 \$ en 2018).

Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre septembre 2019 et mars 2025, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 9 872 107 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 3 330 271 \$ en 2020, à 2 830 925 \$ en 2021, à 1 700 654 \$ en 2022, à 859 778 \$ en 2023 et à 600 250 \$ en 2024.

Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds d'immobilisations de l'Université sont de 16 715 468 \$ (19 145 534 \$ au 30 avril 2018).

Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MEES, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2019, une somme de 46 767 100 \$ a été comptabilisée à titre de produit et était à recevoir (38 376 100 \$ à recevoir au 30 avril 2018). La somme a été encaissée le 26 juillet 2019.

23 - RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placement de l'Université. Au 30 avril 2019, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 12 020 837 \$ pour le Fonds des appoints de rentes et à 19 674 192 \$ pour la Fiducie globale, pour un total de 31 695 029 \$, principalement libellés en devises américaines (total de 29 386 208 \$ au 30 avril 2018).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des crédateurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2019, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir totalisant 640 438 \$, soit 454 831 \$ US et 19 873 € (854 282 \$ au 30 avril 2018, soit 520 987 \$ US et 119 635 €). Les passifs financiers libellés en devises représentent les crédateurs et autres dettes de fonctionnement libellés en devises totalisant 2 330 323 \$, soit 1 674 751 \$ US et 167 885 € (2 300 894 \$ au 30 avril 2018, soit 1 676 951 \$ US et 95 660 €).

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme le détaille la note 19, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque; toutefois, la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le Gouvernement du Québec.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Chaque instrument financier est contracté selon une entente standardisée ISDA et l'Université vérifie la cote de crédit de ses contreparties, lesquelles sont toutes des institutions financières canadiennes reconnues.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et de trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

Débiteurs et autres sommes à recevoir

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Effets à recevoir

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2019, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de diverses sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Autres

Les placements exposent l'Université au risque de marché, au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt, que ce soit directement par l'entremise de fonds communs de placements ou par l'entremise de sa participation dans une fiducie globale. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

De plus, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, l'Université est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

24 - ENTITÉS APPARENTÉES

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université soutient certaines entités qui lui sont apparentées, soit par la poursuite d'objectifs communs, par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission, ou par la participation de l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le soutien de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipement ou d'espaces.

Ces entités apparentées sont les suivantes :

1. La Fondation de l'Université Laval
2. Les Presses de l'Université Laval
3. ULaval Formation continue
4. Les Missions commerciales de l'Université Laval
5. Entrepreneuriat Ulaval inc.
6. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
7. Boutique Rouge et Or – Université Laval
8. Gestion La Fabrique inc.
9. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.
10. Consortium photonique de l'industrie canadienne inc.

25 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. L'Université contrôle les six organismes suivants qui sont constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

La Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle la Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. La Fondation est vouée au soutien financier et au développement de l'Université dans le but de favoriser les meilleures conditions de formation, de recherche, et de création. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2019 et 2018 sont les suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>226 840</u>	<u>218 856</u>
Passif	<u>2 625</u>	<u>3 275</u>
Solde de fonds	<u>224 215</u>	<u>215 581</u>
	<u>226 840</u>	<u>218 856</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Investis en immobilisations	121	138
Affectation d'origine externe	214 867	205 194
Affectation d'origine interne	4 717	6 175
Non grevés d'affectations	4 510	4 074
	<u>224 215</u>	<u>215 581</u>
Résultats		
Produits	36 754	32 760
Contributions de l'Université	(20 880)	(21 802)
	<u>15 874</u>	<u>10 958</u>
Charges	7 240	7 270
	<u>8 634</u>	<u>3 688</u>
Excédent des produits sur les charges	8 634	3 688
Solde de fonds au début	215 581	211 893
Solde de fonds à la fin	<u>224 215</u>	<u>215 581</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(4 589)	(1 954)
Activités d'investissement	1 754	14
Activités de financement	2 153	1 437

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

ULaval Formation continue

L'Université contrôle ULaval Formation continue puisqu'elle nomme la totalité des membres votants du conseil d'administration. Le mandat de cet organisme consiste à promouvoir et à offrir des activités de formation non créditées. ULaval Formation continue est un organisme exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2018 et 2019 sont les suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>1 104</u>	<u>700</u>
Passif	-	-
Solde de fonds	<u>1 104</u>	<u>700</u>
	<u>1 104</u>	<u>700</u>
Résultats		
Produits	-	-
Contributions de l'Université	<u>404</u>	<u>267</u>
	<u>404</u>	<u>267</u>
Charges	-	-
Excédent des produits sur les charges	<u>404</u>	<u>267</u>
Solde de fonds au début	<u>700</u>	<u>433</u>
Solde de fonds à la fin	<u>1 104</u>	<u>700</u>

Autres organismes

Les quatre organismes suivants sont des entités apparentées pour lesquelles l'Université a une présomption de contrôle en raison de son intérêt économique et de leurs objectifs communs.

Ces organismes sont exclus de la consolidation et des informations à fournir du fait qu'ils ont individuellement une importance relative négligeable. Il s'agit des entités suivantes :

1. Les Missions commerciales de l'Université Laval
2. Entrepreneuriat Laval inc.
3. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
4. Boutique Rouge et Or – Université Laval

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

26 - COENTREPRISE

Gestion La Fabrique inc.

L'Université est copropriétaire de cette société du fait qu'elle détient 50 % des actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes, en circulation, et qu'elle a le droit de nommer 50 % des membres votants du conseil d'administration.

Cette entité, dont la mission consiste à gérer et à administrer un immeuble commercial dans lequel l'Université offre des activités d'enseignement, est une société par actions constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) et son statut fiscal est celui de société privée sous contrôle canadien.

Les états financiers condensés de cette société aux 31 mai 2018 et 2017, présentés à titre informatif seulement étant donné que la valeur de consolidation du placement dans cette société n'est pas significative, sont les suivants, selon la part de 50 % détenue par l'Université :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Bilan		
Actif	<u>44</u>	<u>48</u>
Passif	<u>44</u>	<u>48</u>
Capitaux propres	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>44</u>	<u>48</u>
Résultats		
Revenus	<u>415</u>	<u>410</u>
Dépenses	<u>415</u>	<u>410</u>
Bénéfice net	<u>-</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis au début	<u>-</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<u>(9)</u>	<u>(6)</u>
Activités d'investissement	<u>-</u>	<u>-</u>
Activités de financement	<u>-</u>	<u>-</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

27 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES

Les trois organismes suivants, constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et exonérés d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, sont sous l'influence notable de l'Université.

Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour objectif principal d'analyser les besoins régionaux en formations universitaires, de promouvoir les programmes scolaires offerts, de recruter des étudiants et d'organiser les cours et services immédiats en région.

L'Université verse une contribution annuelle de 73 278 \$ qui, combinée avec les contributions annuelles de deux autres entités, forme 95 % des produits de la Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

Consortium photonique de l'industrie canadienne inc.

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait qu'ils ont des objectifs de recherche intégrés, l'Université étant le membre principal du consortium. De plus, la participation de professeurs titulaires et d'étudiants postdoctoraux de l'Université aux projets de cet organisme permet à celui-ci de réaliser pleinement sa mission. Cet organisme a pour mission de mettre en lien les utilisateurs actuels et potentiels de la photonique et d'accélérer la croissance de l'industrie canadienne grâce à cette technologie.

L'Université verse une contribution annuelle de 5 000 \$ en tant que membre du consortium.

Les Presses de l'Université Laval

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour mission d'éditer des livres universitaires et pédagogiques, de même que des livres destinés au grand public, en langue française.

L'Université verse une contribution annuelle de 100 000 \$ au fonds de fonctionnement de cet organisme, soit 5 à 6 % de ses produits. En contrepartie, celui-ci s'engage à remettre 50 % de son excédent des produits sur les charges à l'Université jusqu'à concurrence de 50 000 \$.

28 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.